

Nos références :

Régine MORIN – 02 37 88 47 03 / 05

Le 10 septembre 2018

Sophie GUÉRIN – 02 37 20 52 09

E-mail :

regine.morin@cafchartres.cnafmail.fr
conseil-territorial@cafchartres.cnafmail.fr
sophie.guerin@eure-et-loir.gouv.fr

OBJET : Invitation à la journée départementale des acteurs éducatifs



Madame, Monsieur,

Les journées départementales organisées chaque année dans le cadre du plan départemental autour des questions portant sur l'enfance et la jeunesse (Paqej) permettent aux élus des collectivités locales et aux professionnels de l'animation de se retrouver pour échanger sur une thématique.

Cette année, la journée départementale des acteurs éducatifs s'intitule « **Entre audace pédagogique et respect de la réglementation** ». L'objectif est de pouvoir échanger sur la conciliation possible entre les exigences réglementaires des accueils collectifs de mineurs et l'offre proposée dans le cadre de la politique jeunesse des territoires.

Nous vous invitons à participer à la Conférence débat sur ce thème avec :

- ✓ **Mme Roselyne Van Eecke** - juriste de formation et spécialiste des questions de réglementation.
- ✓ **M. Victor Kopp** - coopérative La Braise d'animateurs et formateurs militants implantée à Strasbourg (67).

Le Jeudi 18 octobre 2018

de 8h30 à 15h00 (café d'accueil jusqu'à 9h00)

au Centre Régional de la Jeunesse et des Sports (CRJS)

1 rue Jean Monnet – 28000 CHARTRES.

Le programme détaillé est joint en annexe. Pour vous inscrire, cliquez <https://framadata.org/OpSCT858vCAYEfZv> avant le 10 octobre 2018.

Le repas est pris en charge pour ceux qui le souhaitent, merci de bien vouloir le réserver en cochant la case « journée avec repas ». Compte tenu des nombreuses absences ou désistements non justifiés les années précédentes, nous attirons votre attention sur le fait que cette année, nous adresserons à votre employeur une demande de remboursement pour le repas en cas d'absence le 18 octobre 2018. Vous remerciant pour votre compréhension,

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Départemental de la
cohésion sociale et de la protection des
populations

Thierry PLACE.

Le Directeur de la caisse d'Allocations
familiales d'Eure-et-Loir,

Florian DUPERRAY.

PREFET D'EURE-ET-LOIR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA
COHESION SOCIALE ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

**JOURNEE DEPARTEMENTALE DES ACTEURS EDUCATIFS
Du 18 OCTOBRE 2018**

Atelier : Entre audace pédagogique et respect de la réglementation

- 8h30** : Accueil – café
- 9h00** : Ouverture de la journée
- M. Julien BERTRAND– Sous directeur de la cohésion sociale à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
 - M. Pascal GRESTEAU – Responsable d'Action sociale de la Caisse d'allocations familiales
- 9h10** : Présentation de la journée départementale en deux temps
- 9h15** : Conférence débat « Entre Audace et respect de la réglementation » avec Mme Roselyne Van Eecke, juriste de formation et spécialiste des questions de réglementation et M Victor Kopp de la coopérative La Braise
- 12h30** : Déjeuner (pris en charge par les organisateurs sur inscription)
- 14h00 – 15h00** : Trois sous-groupes échangeront sur des mises en situation au regard des sujets traités en matinée. Ces situations feront l'objet d'une présentation le jour même.

Il vous appartiendra de vous inscrire dans le groupe qui vous convient sur les imprimés qui seront mis à votre disposition.

Les situations porteront sur des activités pour des enfants de moins de 6 ans, pour des enfants de 6 à 11 ans et pour des jeunes à partir de 12 ans.

LIEU : Centre Régional de la Jeunesse et des Sports (CRJS)
1 rue Jean Monnet
28000 CHARTRES.

<https://framadata.org/OpSCT858vCAYEfZv>